

12 novembre 2007

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ACTEOS

(Eurolist)

Par courrier du 8 novembre 2007, complété par un courrier du 12 novembre 2007, la société Siemens IT Services and Solutions Verwaltungs-GmbH (1) (Otto-Hahn Ring 6, 81739 München, Allemagne) a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 octobre 2007, par suite d'une cession d'actions sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ACTEOS et détenir 5 124 actions ACTEOS représentant 10 248 droits de vote, soit 0,18% du capital et 0,21% des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par Siemens AG.

(2) Sur la base d'un capital composé de 2 825 055 actions représentant 4 797 825 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 233-11 du règlement général.